

« La Résidence ETUDIANTE I.P.S.L »



La résidence « Etudiante I.P.S.L » est gérée par l'Association pour le logement des étudiants de l'Institut Polytechnique Saint-Louis. Elle est en priorité réservée aux étudiants des écoles : EPSS, ECAM-EPMI, ILEPS, IISTOM, IFCAE et EBI.

Située au 6 Croix Petit Verte, elle se trouve à l'angle du boulevard du Port et de l'Avenue du Ponceau, à 800 m du site des Montalants, 700 m du site du Port, 500 m du restaurant universitaire, du centre ville, du centre commercial des 3 fontaines et de la gare du RER.

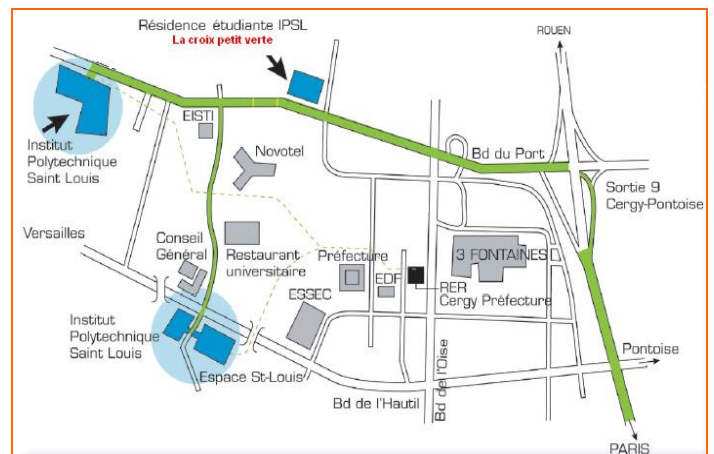
Comment bénéficier d'une chambre :

Chaque école (EPSS, ECAM-EPMI, ILEPS, IISTOM, IFCAE et EBI) possède un quota de chambres dans la résidence.

Elle délivre aux étudiants intéressés un code d'accès pour une inscription en ligne sur le site IPSL
[http:// www.ipsl-edu.com](http://www.ipsl-edu.com)

Site de la résidence :

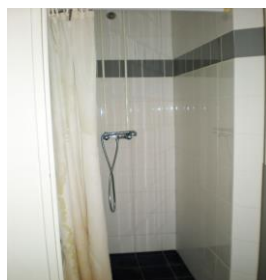
<http://www.residence-la-croix-petit-verte.com>



Composition :

Elle dispose de 250 chambres réparties dans 74 appartements (14 studios – 32 F.4 et 28 F.6). Chaque appartement est composé de :

- 3 à 5 chambres meublées (environ 11 m2),
- 1 ou 2 douches (F4 ou F6),
- 1 ou 2 sanitaires (F4 ou F6),
- 1 salle de séjour avec coin cuisine équipé d'éléments hauts et bas, d'une hotte aspirante, plaque de cuisson 4 feux, réfrigérateur (1 pour les F4, 2 pour les F6) et un micro-onde
- Connexion internet (Haut débit et wifi) comprise dans le prix du loyer.



A titre indicatif pour l'année scolaire 2016 / 2017 le montant de la redevance est de **460 € par mois** pour une durée de 9 mois au moins, auquel l'étudiant peut percevoir et déduire une **A.P.L de 212 €**, versée directement à l'association. Un parking est possible avec un loyer mensuel de 15 €.

Pièces communes et matériels mis à disposition dans la résidence :

- 1 salle informatique équipée de 8 PC avec 1 imprimante, 1 salle télévision / home cinéma,
- 1 laverie équipée de 2 laves linge et sèche-linge, 4 tables de jardin, 2 locaux à vélo.

Salle informatique



Salle télévision



La résidence est dirigée à partir du 1 octobre 2016 par monsieur RUFFIER-LANCHE Raphaël et surveillée du lundi au samedi par le gardien monsieur Adama TOURE.

Quels sont les critères de sélection des étudiants pour l'attribution des chambres ?

- Un seul critère suffit : faire partie d'une des écoles membres de l'association pour le logement des étudiants.

Quelles ont été les améliorations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la résidence, en 2016 ?

- Réfection en peinture d'appartements.
- Réfection en peinture des cages d'escaliers dans les 4 zones.
- Changement de 125 matelas zone 3 et 4,
- Changement des machines à laver.
- Réfection de la peinture dans la laverie.
- Réfection de certaines portes de placard.
- Vérification des connexions électrique de tous les tableaux électrique dans les appartements
- Réfection des bornes d'éclairage devant les garages et l'entrée principale,

Quels sont les projets ou nouveautés relatives à la vie à la résidence ou à son environnement prévisibles dans les mois futurs ?

- Poursuivre la réfection en peinture des couloirs,
- Création d'un foyer et d'un local pour distributeur de boissons et autres.
- Réfection en peinture d'appartements,

Site du Port



Site des Montalants



Film de présentation de la résidence sur le site de IPSL – www.ipsl.com

Vous pouvez visiter la résidence lors de la Journée Porte Ouverte prévue : le samedi 6 février 2017.

Jusqu'au 27 septembre 2016 : Mr Claude CENS - gérant – 01.30.73.14.77 – c.cens@ipsl-edu.com
A partir du 27 septembre 2016 : Mr Raphaël RUFFIER-LANCHE - gérant – 01.30.73.14.77 – r.ruffier-lanche@ipsl-edu.com

6 croix Petit Verte – 95014 Cergy-Pontoise